Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_23-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 Octobre 2026

DEL_20261014_23

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **27**
De votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M LEMESTRE, Maire,

Objet :

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Désignation des représentants du Conseil Municipal

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Et que la convocation avait été faite le

07 octobre 2026

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est une instance de concertation, qui favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention de toutes formes de délinquance

Le Conseil Municipal est représenté au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la CARENE

VU la délibération n°DEL_20261002_02 en date du 2 octobre 2026 portant élection du Maire,

VU la délibération n°DEL_20261014_02 donnant délégation du conseil municipal au Maire,

Ref. 201524 Berger-Levrault (13309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_23-DE

Considérant la proposition de M. le Maire de nommer Mme Alice RIAUD représentante titulaire et M. Nicolas SELON, représentant suppléant pour siéger au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

Article 1 : De désigner Mme Alice RIAUD obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, élue déléguée titulaire et M. Nicolas SELON obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, est élu délégué suppléant, afin de siéger au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la CARENE,

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE